

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU HAVRE (CODAH)

<input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS
<input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études,	<input checked="" type="checkbox"/> Système d'alerte
<input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation	<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s)
<input checked="" type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique	

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.agglo-lehavre.fr

Date de création : 1^{er} Janvier 2001

Nombre de communes : 17 communes

Nombre d'habitants sur le territoire : 258 514 habitants

Taille des communes : 186 700 habitants (Le Havre) à 386 habitants (Notre Dame du Bec)

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Quelques exemples :

- Risques naturels :

1905 : effondrement de falaises au Cap de la Hève

Novembre 1984 : inondation quartier Saint François – surcote marine

1995 : Pays de Caux : nombreux effondrements de marnières

Décembre 1999 : Tempêtes

Juin 2003 : inondations du bassin versant de la Lézarde

- Risques technologiques :

1915 : explosion dans une usine – 150 morts, nombreux dégâts

1987 : explosion pétrolier OT Gart – 3 morts – 10 blessés

1982 : Incendie de 30 000 T de coton – problème national d'approvisionnement

Compétence particulière liée à la problématique :

Les communes de la CODAH ont décidé, en 2001, de se doter d'une compétence « Risques Majeurs » - assistance aux communes pour :

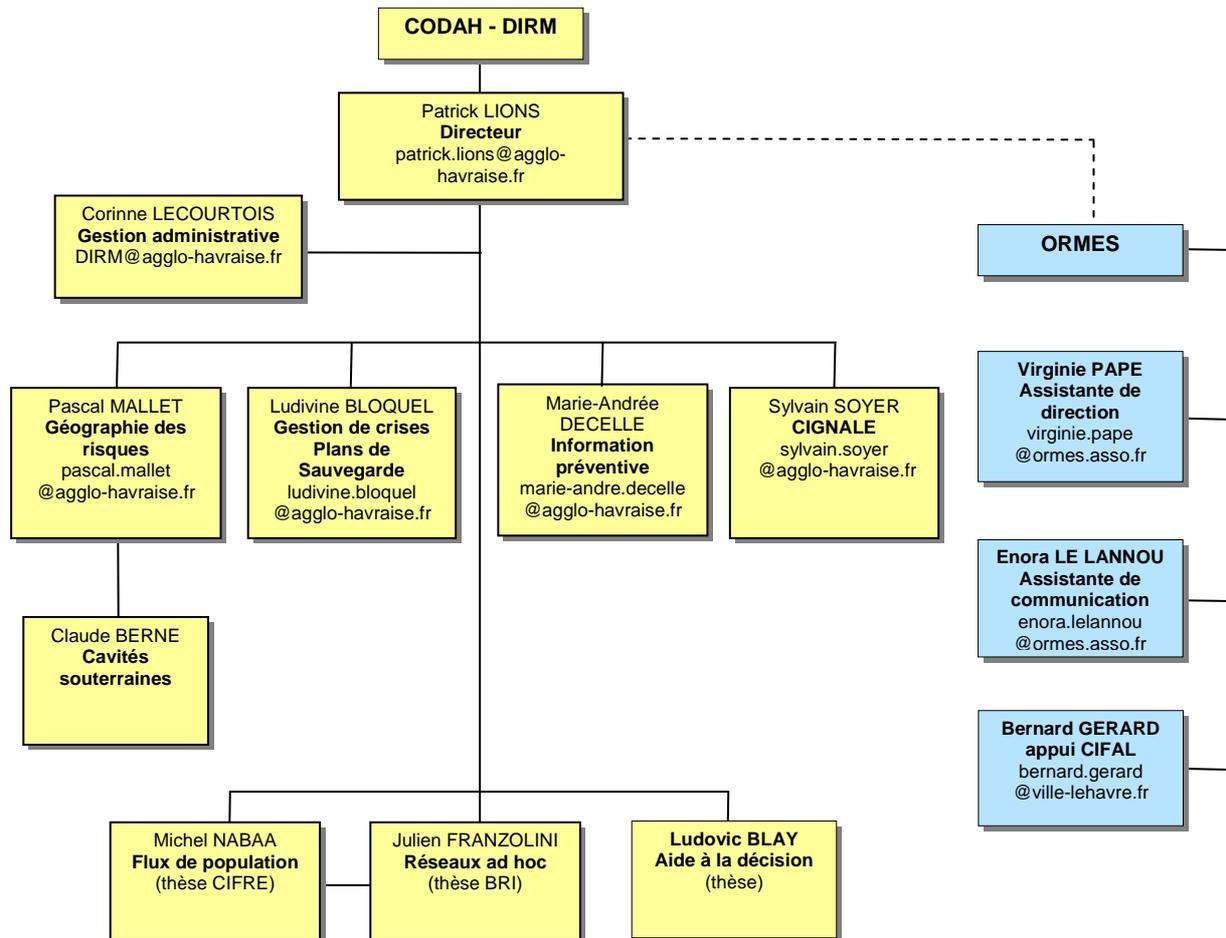
- l'information préventive des populations
- le recensement des risques
- l'élaboration des documents réglementaires
- la rédaction des plans d'intervention.

Elle vient donc en appui des communes notamment en matière de prévention et d'information, d'élaboration des plans communaux de sauvegarde et de gestion de crise et gère l'alerte des populations au travers du Centre intégré de gestion de l'alerte de l'estuaire. Son organisation reflète la volonté d'une approche globale des risques.

De plus elle participe activement à l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, association dont elle membre fondatrice qui regroupe tous les gestionnaires des risques du territoire (publics et privés) en matière d'alerte, d'information et de mesures de sauvegarde.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Une Direction rattachée au Département développement durable et service à la population



Un budget primitif 2009 de 1 150 000 € dont 205 000€ d'investissements

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

- Gestion et développement du système d'information géographique sur les risques majeurs de l'estuaire de la Seine (SIGRIMAS).

Plus d'infos sur les liens suivants :

http://www.iaurif.org/fr/ressources_doc/publications/publicationsrecentes/cahiers/cahi_138.htm

http://www.isted.com/pole-ville/sig_risques/sig_risques_ch3_art6.pdf

SIGRIMAS permet de cartographier tout système Source – Flux – Cible (la source étant aussi bien un risque qu'un moyen d'information) et permet également d'estimer le nombre de cibles (personnes, bâtiments, ERP,...) concernées par un événement.

- Gestion de bases de données sur les risques chimiques.

- Gestion d'outils de modélisation des accidents et de leurs conséquences, notamment accidents industriels avec le logiciel SAFER STAR de SAFER Systems

- Inventaire permanent des cavités souterraines.

- Étude acoustique pour déterminer la couverture sonore des sirènes d'alerte et définir les emplacements les plus appropriés aux futures sirènes (Logiciel SIRENES de SECAV)

- Accès permanent au système météorologique METEO+ de MétéoFrance dans le cadre d'une astreinte pour les risques d'inondations

Information / sensibilisation / formation :

- Mise en place et animation de stages "Formation à la gestion des crises" : plus de 170 personnes formées (Maires, élus, Responsables d'entreprises SEVESO ou autres, Cadres administratifs, Responsables portuaires, Officiers de SDIS,...)

- Élaboration et diffusion de documents d'information (plaquettes, affichettes) = programme POLLUX

- Élaboration du "classeur des élus, Risques Majeurs" = Classeurs des questions fréquemment posées et des réponses destinées au public. Il fournit des informations précises aux élus et leur permet de répondre de manière efficace et cohérente aux questions dans les domaines des connaissances des risques, Prévention, Enjeux pour les habitants, Responsabilités Informations réglementaires et Aides financières. Sont actuellement traités les éléments de définitions des risques majeurs, les questions Cavités souterraines, Inondations, Industries, et un Glossaire de plus de 300 termes.

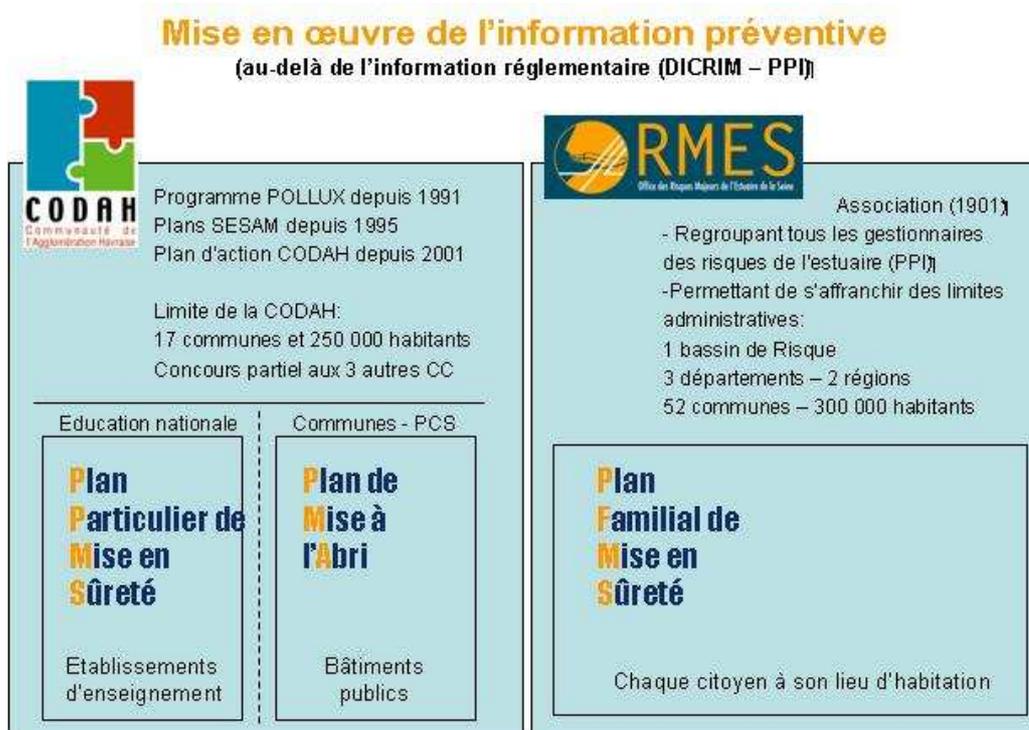
- Suivi et assistance éventuelle pour les Plan Particuliers de Mise en Sûreté des établissements d'enseignement : Action particulièrement développée dans la région du Havre (programme

POLLUX depuis 1991) jusqu'à ce qu'elle devienne une obligation gérée directement par l'Éducation Nationale.

Le 14 octobre 2008, la CODAH a lancé l'idée d'une journée dédiée aux exercices de mise à l'abri. Elle a été organisée par la préfecture avec l'Éducation nationale et a connu un réel succès (161 établissements du public ont participé sur 205, soit 78,5%) à tel point que le Préfet de Seine-Maritime a décidé de renouveler cette action en 2009 en l'étendant à tout le département.

- Formation des personnes relais pour la mise en place de plans de mise à l'abri (autres lieux d'enseignement, petite enfance, vie des quartiers, établissements recevant du public, acteurs économiques, milieu associatif). L'évolution côté Éducation Nationale permet à la CODAH de diversifier et d'étendre les PMA à d'autres établissements recevant du public.

- Il est important de noter que l'action de la CODAH se coordonne et se complète avec celle de l'ORMES :



L'ORMES a donc en particulier développé le Plan Familial de Mise en Sûreté, à destination de la population à son lieu de vie. Comment anticiper les accidents, comment reconnaître l'alerte, comment se protéger et se comporter pendant l'alerte... La diffusion est assurée par le biais de relais privilégiés (actuellement les professions de santé, structures communales et industriels).

Des films ont été réalisés pour expliquer l'alerte et la protection et sont visibles sur le site de l'ORMES : www.ormes.fr

L'ORMES a obtenu le trophée IRIS d'argent lors de la manifestation « Les Irisés 2 », à Dunkerque les 10 et 11 décembre 2008, pour cette action.

Alerte :

En février 2003, la CODAH s'est vue confier, par les différents gestionnaires de risques, la mission de mettre en place et de développer l'association « Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine » (ORMES).

Plus d'informations sur leur site internet : www.ormes.fr

La Direction de l'Information sur les Risques Majeurs (DIRM) a en outre été chargée de mettre en place et gérer le centre intégré de gestion de l'alerte, « CIGNALE », de l'estuaire.

A savoir : Avec 22 sirènes sur le territoire de l'Agglo (bientôt 29) et 49 dans l'estuaire de la Seine, la gestion de l'alerte s'avérait parfois compliquée, d'autant que 15 autres sirènes appartiennent au réseau national d'alerte (RNA).

Grâce au dispositif « CIGNALE », la CODAH effectue une mise en réseau des sirènes et a mis en place un système radioélectrique qui permet d'en assurer la surveillance, la maintenance et le déclenchement d'un seul et même lieu.

CIGNALE est un outil polyvalent qui permettra d'intégrer tout dispositif d'alerte (études en cours pour Automate d'appel, récepteurs individuels d'alerte, signalisation et contrôle routiers,...).

Un protocole d'alerte signé par les maires des communes concernées par le PPI de la zone du Havre a été mis en place par le Préfet et intégré au PPI du Havre en cours de révision. Il précise le rôle de CIGNALE et permettra à terme d'intégrer tous les dispositifs d'alerte de l'estuaire (publics ou privés).

De plus une convention d'expérimentation des outils d'évaluation des accidents en vue de l'alerte est mise en place pour trois ans. Son pilotage est assuré par le Sous-préfet du Havre. Elle permettra de rechercher des améliorations partagées entre CODAH, industriels et services de l'état (DRIRE, SIRACEDPC), SDIS et MétéoFrance.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

- Conseil aux communes pour l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), l'élaboration des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM), l'affichage des risques et des consignes à appliquer, les retours d'expériences.

- Élaboration en interne à la CODAH de son Plan Intercommunal de Traitement des Crises. Il ne s'agit pas d'un PICS, le choix ayant été fait d'aider chaque commune à réaliser d'abord un plan communal (intérêt d'un travail d'équipe). Le PITS est complémentaire. Il permet à la CODAH de s'organiser dans le cadre de ses différentes compétences, de développer des outils au service des communes et gérer une certaine forme de coordination entre les communes.

AUTRE(S) :

- contribution à la mise en place des **Plans Particuliers de Mise en Sûreté** (PPMS) en milieu scolaire,

- **Elaboration des documents réglementaires :**

- Aide à la prise en compte des risques majeurs dans : plans locaux d'urbanisme (PLU), projets de territoire, plans de déplacements urbains (PDU), Schéma de cohérence territoriale (SCOT)...
- Information des communes pour les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), permis de construire...

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

- Gestion du Plan Intercommunal de Traitement des crises
- Astreintes notamment Direction Générale et DIRM (Alerte et Météo)
- Gestion du Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire
- Système d'alerte météo pour les risques d'inondations
- Développement d'outils informatiques spécifiques pour la crise

La CODAH accueille trois doctorants (Bourses CIFRE-CRAPS et BRI) sur des thèmes liés au traitement des crises

De plus, la DIRM est de plus en plus impliquée dans la gestion des dossiers relevant de la sûreté (Directive Nationale de Sûreté pour les opérateurs d'importance vitale – Eau, déclinaisons locales des plans VIGIPIRATE,...)

La CODAH adhère au GIS REXAO mis en place par Mines-Paritech. Grâce à cette démarche, elle a formé et mis en place un pool d'animateur de retours d'expérience à disposition des communes qui estimeraient devoir mettre en œuvre cette pratique.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Développer d'autres systèmes d'alerte : automate d'appel, système de signalisation routière (dans le cadre du Plan de Gestion du Trafic), Récepteurs individuels d'alerte en technologie RDS-EWS, ALERT BOX expérimentée par la commune de Gonfreville l'Orcher.
- Développer le SIG et les outils de modélisation pour les rendre opérationnels en cas de crise.

- Participer aux réflexions en cours sur le rôle des intercommunalités en matière de sécurité civile, notamment dans le cadre du CNPC, du HCFDC. A ce titre, la CODAH a soutenu et favorisé activement le questionnement en direction des communes et de leurs intercommunalités de Mathilde GRALEPOIS qui a maintenant soutenu brillamment sa thèse au LATTES-ENPC.

- La CODAH accueillera « Les IRISES 3 » co-organisé par le MEEDDAT et IDEAL CONNAISSANCES vers la fin de l'année 2009.

- Enfin l'ORMES a été chargée de piloter, par convention avec l'Institut des Nations unies pour l'Enseignement et la Recherche (UNITAR), le projet de création d'un Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL) pour la maîtrise des risques et le traitement des crises de sécurité civile dont il assure la préfiguration.

CONTACT

NOM et prénom : LIONS Patrick

Service/Direction de rattachement : Direction de l'information sur les risques majeurs

Fonction : Directeur

Coordonnées mail : patrick.lions@agglo-havraise.fr

Coordonnées téléphoniques : 02 35 22 25 29

Date de recueil des informations : 02 2009